Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE L'AISNE

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

*Direction départementale des territoires*

*Service Environnement*
*Unité Gestion des Installations Classées*
*pour la Protection de l'Environnement, Déchets*

Laon, le 25 JAN. 2017

**DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER UN PARC ÉOLIEN SUR LA COMMUNE DE GRAND ROZOY, PRÉSENTÉE PAR LA SOCIETE MSE LES DUNES**

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, le Préfet de l'Aisne a prescrit, par arrêté du 24 janvier 2017, une enquête publique complémentaire qui sera ouverte **du lundi 20 février 2017 au vendredi 24 mars 2017 inclus**, dans la commune de GRAND ROZOY sur la demande modifié présentée par la société MSE LES DUNES dont le siège social est situé Tour de Lille 19e étage, boulevard de Turin 59777 LILLE en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs de plus de 50 mètres de hauteur dénommée parc éolien de GRAND ROZOY sur le territoire de la commune de GRAND ROZOY.

Ce projet, initialement composé de 10 éoliennes, comprend maintenant :

- 6 éoliennes d'une puissance nominale de 2,05 MW et d'une hauteur de 126,25 mètres,
- 1 poste de livraison

Pendant la durée de l'enquête complémentaire, toute personne intéressée par le projet pourra prendre connaissance du dossier, qui contient l'étude d'impact et l'avis émis par l'autorité environnementale, à la mairie de GRAND ROZOY aux heures habituelles d'ouverture, et formuler éventuellement ses appréciations, suggestions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur, à la mairie de GRAND ROZOY, siège de l'enquête. Ces observations doivent être consignées ou reçues avant la fin de l'enquête.

Le dossier complet relative à l'enquête publique complémentaire est consultable sur le site Internet de la préfecture de l'Aisne (www.aisne.gouv.fr). Un accès gratuit au dossier est également possible sur un poste informatique à la Direction départementale des territoires, 50 boulevard de Lyon – 02011 LAON Cedex, sur rendez-vous.

Des informations peuvent être également demandés auprès de la société MSE LES DUNES dont le siège social est situé Tour de Lille 19e étage, boulevard de Turin 59777 LILLE ou à la Direction départementale des territoires.

Monsieur Christian ORIGAL, officier de gendarmerie nationale, en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Didier LEJEUNE, directeur honoraire de la chambre de commerce et d'industrie de l'Aisne, en retraite, a été désigné comme suppléant. Monsieur Christian ORIGAL siégera pour recevoir les observations du public aux dates, heures et lieux suivants :

| JOURS | HEURES | LIEU |
|---|---|---|
| lundi 20 février 2017 | 9h-12h | GRAND ROZOY |
| mercredi 1 mars 2017 | 14h-17h | GRAND ROZOY |
| jeudi 9 mars 2017 | 16h-19h | GRAND ROZOY |
| samedi 18 mars 2017 | 10h-13h | GRAND ROZOY |
| vendredi 24 mars 2017 | 15h-18h | GRAND ROZOY |

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance, à la Direction départementale des territoires, à la mairie de GRAND ROZOY et sur le site Internet de la Préfecture de l'Aisne, pendant une durée d'un an, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

Le Préfet de l'Aisne est l'autorité compétente pour prendre la décision relative à la demande susmentionnée, qui peut être un arrêté d'autorisation assorti de prescriptions ou un arrêté de refus d'exploiter.

Le Directeur départemental des territoires et par délégation,
Le Responsable de l'Unité,

Thomas BOSSUYT